

6282/17

(OR. en)

PRESSE 6
PR CO 6

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3518^e session du Conseil

Éducation, jeunesse, culture et sport

Questions relatives à l'éducation

Bruxelles, le 17 février 2017

Président **Evarist Bartolo**
Ministre maltais de l'éducation et de l'emploi

P R E S S E

Rue de la Loi 175 B – 1048 BRUXELLES Tél. +32 (0)2 281 6319 / 6319 Fax +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/press>

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Investir dans la jeunesse de l'Europe	4
L'inclusion dans la diversité	5
La contribution de l'éducation et de la formation au Semestre européen	6
Débat au cours du déjeuner	7
Divers	8

AUTRES POINTS APPROUVÉS

LÉGISLATION ALIMENTAIRE

– Matériaux en contact avec les denrées alimentaires	9
--	---

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

– Représentant spécial de l'UE pour l'Afghanistan	9
– Relations avec le Zimbabwe.....	10
– Représentant spécial de l'UE pour le Sahel	10
– Représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud et la crise en Géorgie	10
– Représentant spécial de l'UE pour la Corne de l'Afrique	10
– Représentant spécial de l'UE pour l'Asie centrale	11

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE

– Coopération entre l'ESA et le CSUE	11
--	----

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
 • Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
 • Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

- Produits dérivés - actes délégués 11

QUESTIONS BUDGÉTAIRES

- Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des Pays-Bas 12

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

- Europol 12
- Évaluation Schengen - Grèce 12
- Évaluation Schengen - Croatie 13
- Évaluation Schengen - Italie 13

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Investir dans la jeunesse de l'Europe

Le Conseil a adopté des conclusions intitulées "Investir dans la jeunesse de l'Europe", l'accent étant mis sur le corps européen de solidarité ([5860/17](#)). Les conclusions constituent une réponse politique à l'Initiative pour la jeunesse présentée par la Commission en décembre 2016 ([15420/16](#)).

Ces conclusions soulignent que des possibilités accrues de jouer un rôle actif au niveau local contribueront largement au développement des aptitudes et compétences sociales et civiques dont les jeunes ont besoin pour participer activement à l'édification de sociétés plus inclusives et plus démocratiques.

Elles rappellent également qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts pour promouvoir et sauvegarder les valeurs de l'UE, en particulier les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités, afin de continuer à favoriser un sentiment d'identité européenne chez les jeunes et de renforcer l'image positive qu'ils ont du projet européen et leur confiance en celui-ci.

La proposition relative à la création d'un **corps européen de solidarité** (CES) ([15421/16](#)) fait partie d'un ensemble de mesures, proposées par la Commission, visant à améliorer les compétences des jeunes et les perspectives qui leur sont offertes afin de lutter contre le chômage des jeunes et d'accroître la participation des jeunes ainsi que leur mobilité à des fins d'apprentissage.

Le corps européen de solidarité permettra à davantage de jeunes de prendre part à un vaste éventail d'activités de solidarité, en exerçant une activité de volontariat ou en trouvant un emploi, un stage ou un apprentissage à l'appui d'une organisation non gouvernementale (ONG), d'une autorité locale ou d'une entreprise privée travaillant à résoudre des situations difficiles au sein de l'Union européenne ([corps européen de solidarité](#)).

Tous les jeunes devraient être en mesure d'y participer, indépendamment de leur milieu d'origine, de leur parcours éducatif, de leur niveau de compétences ou de leur handicap éventuel. Depuis le lancement du CES, 22 000 jeunes ont déjà manifesté leur intérêt pour le dispositif.

La Commission a expliqué que le CES sera mis en place progressivement. Lors de la première phase, les fonds proviendront de programmes et lignes budgétaires existants, notamment le programme Erasmus+, afin de soutenir les placements des participants au CES.

Au cours de la deuxième phase, prévue pour la fin du mois de mai 2017, la Commission proposera un cadre juridique qui sera financé par l'intermédiaire de sa propre ligne budgétaire et aura une base juridique distincte.

Le CES s'appuiera également sur des structures existantes, principalement le [service volontaire européen](#), l'objectif étant de voir les 100 000 premiers jeunes Européens participer à ses activités d'ici 2020.

L'inclusion dans la diversité

Le Conseil a adopté des conclusions sur **l'inclusion dans la diversité** afin d'assurer une **éducation de qualité élevée pour tous** ([5741/17](#)), dans le prolongement également de la communication de la Commission intitulée "Améliorer et moderniser l'enseignement" ([15418/16](#)).

Dans ces conclusions, le Conseil rappelle que la politique de l'éducation joue un rôle essentiel dans l'amélioration de l'inclusion et du respect de la diversité au sein de l'Union européenne et que l'objectif consistant à garantir une éducation inclusive de qualité élevée doit s'inscrire dans une perspective tout au long de la vie couvrant tous les aspects de l'éducation et englober toute la communauté scolaire ainsi que la communauté dans son ensemble.

Les conclusions soulignent qu'une éducation et une formation de qualité élevée pour tous, fondées sur l'inclusion, l'égalité, ainsi que sur des compétences appropriées et des valeurs, favorisent en outre l'employabilité, l'esprit d'innovation, les compétences et les aptitudes numériques, et contribuent au développement d'une citoyenneté active.

Les conclusions font également valoir que l'égalité des chances pour tous est indispensable, mais que cela n'est pas suffisant: il faut développer l'équité en ce qui concerne les objectifs, le contenu, les méthodes d'enseignement et les formes d'apprentissage prévus par les systèmes d'éducation et de formation. Il est également important de formuler des actions concrètes qui répondent aux besoins des enseignants et des éducateurs confrontés à une diversité croissante dans les écoles.

Les conclusions invitent les États membres à encourager une coopération plus étroite et des approches novatrices entre le secteur de l'éducation et d'autres domaines pertinents, comme la culture, la jeunesse, le sport, l'emploi, la protection sociale, la sécurité, ainsi que d'autres secteurs actifs dans le domaine de la promotion de l'inclusion sociale.

Alors que l'éducation et la formation continuent de relever de la compétence nationale, des politiques au niveau de l'UE, telles que la stratégie Europe 2020 et le Semestre européen, peuvent être utilisées afin de compléter et de soutenir les actions des États membres dans ce domaine.

La contribution de l'éducation et de la formation au Semestre européen

Les ministres ont examiné la contribution de l'éducation et de la formation à la cohésion sociale et la promotion des valeurs européennes communes dans le cadre du Semestre européen 2017.

La Commission a souligné que les investissements dans l'éducation portaient toujours leurs fruits, mais que ces investissements devraient être intelligents et efficaces. La croissance économique et la cohésion sociale vont de pair et doivent être au cœur du Semestre européen.

La Commission a l'intention de présenter une proposition de recommandation sur la promotion de l'éducation inclusive et des valeurs fondamentales au moyen de l'enseignement et de l'apprentissage non formel, après avoir mené une vaste consultation publique.

Les ministres se sont accordés sur la nécessité de préserver les valeurs fondamentales de notre modèle d'éducation européen, tout en reconnaissant que les systèmes d'éducation et de formation européens sont actuellement confrontés à de nombreux défis dans un monde en mutation rapide.

Les ministres ont souligné que l'éducation doit également favoriser l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale et la participation civique.

Les principaux résultats du débat ont été les suivants:

- l'école est le lieu idéal pour favoriser l'édification des valeurs d'égalité, d'inclusion et de citoyenneté
- les enseignants et le personnel scolaire ont un rôle crucial à jouer, et il convient de les soutenir en leur dispensant une formation spécifique qui les prépare à affronter de nouvelles réalités
- aucun enfant ne devrait être laissé de côté
- il faut mettre en œuvre des solutions adaptées, en particulier pour les élèves issus de milieux défavorisés et/ou de l'immigration
- il est urgent de développer l'éducation aux médias, de façon à ce que les jeunes puissent apprendre à faire la distinction entre les faits, les opinions et les mensonges et éviter la manipulation
- les politiques transsectorielles revêtent une importance capitale pour obtenir des résultats concrets

- l'échange de bonnes pratiques entre États membres peut être extrêmement utile
- il est essentiel d'assurer un financement adéquat, et il conviendrait de mieux exploiter les programmes européens existant dans ce domaine.

La plupart des États membres ont déjà mis en place des mesures supplémentaires pour remédier à ces problèmes, ou envisagent de le faire.

La Commission a également attiré l'attention sur le fait qu'il est nécessaire d'améliorer l'accueil de la petite enfance et de réduire le décrochage scolaire.

Elle a rappelé l'importance que revêt la coopération dans le cadre des activités d'apprentissage entre pairs, par exemple par l'intermédiaire de plateformes comme e-twinning et également au moyen des différentes actions prévues dans le cadre d'Erasmus+.

En conclusion, le ministre maltais a rappelé que l'inclusion dans la diversité n'était pas un projet caritatif mais un projet lié aux droits de l'homme; nous pouvons aussi apprendre des personnes défavorisées ou marginalisées.

Les résultats du débat seront résumés par la présidence et inclus dans le rapport de synthèse qui sera transmis au Conseil des affaires générales, puis présenté au Conseil européen de mars.

Débat au cours du déjeuner

Au cours d'un déjeuner de travail, les ministres ont eu un échange de vues portant principalement sur la communication de la Commission intitulée "Améliorer et moderniser l'éducation" ([15418/16](#)), qui constitue le volet consacré à l'éducation de l'initiative "Investir dans la jeunesse de l'Europe".

La Commission a confirmé qu'elle présentera dans le courant de 2017 des actions visant spécifiquement à renforcer le soutien qu'elle apporte aux États membres dans leurs efforts pour réformer leurs systèmes d'éducation et de formation, en particulier:

- un programme actualisé pour la **modernisation de l'enseignement supérieur**,
- une initiative sur le **suiti des diplômés**,
- un programme de **soutien aux enseignants et d'encouragement à la mise en place d'établissements scolaires**,

- un réexamen de la recommandation sur les **compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie**,
- de nouvelles mesures pour appuyer la **transformation numérique de l'éducation**.

La Commission a par ailleurs annoncé qu'elle proposera un **cadre de qualité pour l'apprentissage** dans le cadre de l'éducation et de la formation professionnelles.

Divers

- Renforcement de la démocratie par l'éducation

Le Conseil a pris note d'informations communiquées par la délégation chypriote concernant la conférence ministérielle sur le thème "Renforcement de la démocratie par l'éducation" qui se tiendra à Nicosie les 22 et 23 mars 2017 ([5861/17](#)). Chypre préside actuellement le Comité des ministres du Conseil de l'Europe.

La conférence portera plus particulièrement sur les sujets suivants:

- Lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme;
- Offrir une éducation aux réfugiés – passer de solutions à court terme à une intégration à long terme.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

LÉGISLATION ALIMENTAIRE

Matériaux en contact avec les denrées alimentaires

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption d'un règlement de la Commission autorisant une nouvelle substance pouvant être utilisée dans des matériaux en contact avec les denrées alimentaires ([5397/17](#)).

Le règlement de la Commission est soumis à la "procédure de réglementation avec contrôle". Cela signifie que, le Conseil ayant donné son accord, la Commission peut l'adopter, à moins que le Parlement européen ne s'y oppose.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Représentant spécial de l'UE pour l'Afghanistan

Le Conseil a prorogé le mandat de Franz-Michael Skjold Mellbin en tant que représentant spécial de l'Union européenne (RSUE) pour l'Afghanistan jusqu'au 31 août 2017. Le Conseil a par ailleurs alloué un budget de 5,7 millions d'euros destiné à couvrir les dépenses liées au mandat du RSUE pendant la période allant du 1^{er} mars 2017 au 31 août 2017.

Le RSUE pour l'Afghanistan a pour mandat d'œuvrer à la réalisation des objectifs généraux de l'UE dans ce pays. Il contribue ainsi notamment à la mise en œuvre de la déclaration conjointe UE-Afghanistan et dirige la mise en œuvre du plan d'action de l'Union pour l'Afghanistan et le Pakistan (en ce qui concerne l'Afghanistan), en coopérant ainsi avec les représentants des États membres de l'UE et en soutenant l'action des Nations unies en Afghanistan, en s'attachant en particulier à contribuer à une meilleure coordination de l'aide internationale. Franz-Michael Skjold Mellbin a été nommé RSUE pour l'Afghanistan en date du 1^{er} septembre 2013.

Relations avec le Zimbabwe

Le Conseil a décidé de maintenir les mesures restrictives instituées eu égard à la situation au Zimbabwe. Ces mesures sont prorogées jusqu'au 20 février 2018. Elles prévoient notamment une interdiction des exportations d'armes et des exportations de biens susceptibles d'être utilisés à des fins de répression interne, un gel des avoirs et une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'Union européenne pour le couple présidentiel, Robert et Grace Mugabe, ainsi que le gel des avoirs d'une entité, la société "Zimbabwe Defence Industry". La suspension de l'application des mesures restrictives concernant cinq personnes décidée l'année dernière est maintenue.

Représentant spécial de l'UE pour le Sahel

Le Conseil a prorogé le mandat de Ángel Losada Fernández en tant que représentant spécial de l'UE (RSUE) pour le Sahel jusqu'au 30 juin 2018. Le RSUE contribue activement aux efforts régionaux et internationaux visant à instaurer durablement paix, sécurité et développement dans la région. Il contribue également à la mise en œuvre dans la région de la politique de l'UE en matière de droits de l'homme en coopération avec le RSUE pour les droits de l'homme. Le Conseil a alloué un budget de 1,84 million d'euros destiné à couvrir les dépenses liées au mandat du RSUE pendant la période allant du 1^{er} mars 2017 au 30 juin 2018.

Représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud et la crise en Géorgie

Le Conseil a prorogé le mandat de Herbert Salber en tant que représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud et la crise en Géorgie jusqu'au 30 juin 2018. Le mandat a pour objectif d'intensifier le dialogue entre l'UE et les gouvernements, les parlements, l'appareil judiciaire, la société civile et d'autres acteurs politiques de premier plan dans la région. Le Conseil a alloué un budget de 2,99 millions d'euros destiné à couvrir les dépenses liées au mandat du RSUE pendant la période allant du 1^{er} mars 2017 au 30 juin 2018.

Représentant spécial de l'UE pour la Corne de l'Afrique

Le Conseil a prorogé le mandat de Alexander Rondos en tant que représentant spécial de l'UE (RSUE) pour la Corne de l'Afrique jusqu'au 30 juin 2018. Le RSUE contribue activement aux efforts régionaux et internationaux visant à instaurer une paix durable, la sécurité et le développement dans les pays de la région et entre eux. Il soutient ainsi notamment la coopération politique, économique et en matière de sécurité au niveau régional et alerte rapidement sur les conflits potentiels dans la région. Le Conseil a alloué un budget de 3,4 millions d'euros destiné à couvrir les dépenses liées au mandat du RSUE pendant la période allant du 1^{er} mars 2017 au 30 juin 2018.

Représentant spécial de l'UE pour l'Asie centrale

Le Conseil a prorogé le mandat de Peter Burian en tant que représentant spécial de l'UE (RSUE) pour l'Asie centrale jusqu'au 30 juin 2018. Le RSUE promeut la coordination politique générale de l'UE en Asie centrale et contribue à la cohérence des actions extérieures de l'UE dans la région. Il contribue aussi au renforcement de la coopération et à la consolidation de la démocratie, de l'État de droit, de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Asie centrale. Le Conseil a alloué un budget de 1,195 million d'euros destiné à couvrir les dépenses liées au mandat du RSUE pendant la période allant du 1^{er} mars 2017 au 30 juin 2018.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE

Coopération entre l'ESA et le CSUE

Le Conseil a approuvé un arrangement administratif entre l'Agence spatiale européenne (ESA) et le Centre satellitaire de l'Union européenne (CSUE) afin d'établir leur coopération en bonne et due forme. L'arrangement permettra une collaboration plus poussée entre les deux organismes, en cherchant en particulier à renforcer les synergies entre les activités spatiales et les activités menées dans le domaine de la sécurité. Une collaboration spécifique pourrait notamment se traduire par un travail en commun sur l'interprétation des images satellitaires, ce qui permettrait alors une meilleure compréhension des flux migratoires ou une meilleure visualisation des zones touchées par une guerre, comme par exemple Palmyre.

[L'UE doit être une puissance spatiale, déclare la haute représentante, M^{me} Mogherini - 24 janvier 2017](#)

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Produits dérivés - actes délégués

Le Conseil a décidé de ne pas exprimer d'objections à l'égard des règlements de la Commission suivants:

- un règlement modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 sur les produits dérivés de gré à gré, les contreparties centrales et les référentiels centraux par la prolongation des périodes transitoires applicables aux dispositifs de régime de retraite ([5772/17](#) + [15761/16](#));
- un règlement rectifiant le règlement délégué (UE) 2016/2251 complétant le règlement (UE) n° 648/2012 par des normes techniques de réglementation relatives aux techniques d'atténuation des risques pour les contrats dérivés de gré à gré non compensés par une contrepartie centrale ([5773/17](#) + [5511/17](#)).

Ces règlements sont des actes délégués conformément à l'article 290 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Ils peuvent désormais entrer en vigueur, sauf objection du Parlement européen.

QUESTIONS BUDGÉTAIRES

Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des Pays-Bas

Le Conseil a adopté une décision mobilisant un montant de 1,82 million d'euros au titre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM), pour apporter une aide à 1 096 travailleurs licenciés de six entreprises néerlandaises exerçant leur activité dans le secteur du commerce de détail. Ces licenciements sont dus à la persistance de la crise financière et économique.

Le FEM aide les travailleurs à retrouver un emploi et à développer de nouvelles compétences lorsqu'ils ont perdu leur emploi à la suite d'une modification de la structure du commerce mondial, par exemple lorsqu'une grande entreprise ferme ou qu'une usine est déplacée à l'extérieur de l'UE, ou à la suite d'une crise financière et économique mondiale. L'aide octroyée par le FEM consiste à cofinancer des mesures telles que l'aide à la recherche d'emploi, l'orientation professionnelle, la formation et le recyclage personnalisés, le parrainage et la promotion de l'esprit d'entreprise. Elle consiste également en un soutien individuel, ponctuel et limité dans le temps, tel que des allocations de recherche d'emploi, des allocations de mobilité et des allocations destinées aux personnes participant à des activités d'apprentissage et de formation tout au long de la vie.

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

Europol

Le Conseil a adopté une décision d'exécution modifiant la décision 2009/935/JAI en ce qui concerne la liste des États et organisations tiers avec lesquels Europol conclut des accords. Par cette décision, le Danemark est ajouté à la liste des États et organisations tiers avec lesquels Europol doit conclure des accords ([15778/16](#)).

Évaluation Schengen - Grèce

Le Conseil a adopté trois décisions d'exécution arrêtant des recommandations pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation pour 2016 de l'application, par la Grèce, de l'acquis de Schengen dans les domaines de la politique commune de visas, de la gestion des frontières extérieures et du système d'information Schengen ([6352/17](#), 6353/17 et [6354/17](#)).

Évaluation Schengen - Croatie

Le Conseil a adopté une décision d'exécution arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de la Croatie de 2016 en vue de remplir les conditions nécessaires pour l'application de l'acquis de Schengen dans le domaine de la politique commune de visas ([6359/17](#)).

Évaluation Schengen - Italie

Le Conseil a adopté trois décisions d'exécution arrêtant des recommandations pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de 2016 de l'application, par l'Italie, de l'acquis de Schengen dans les domaines de la protection des données, de la gestion des frontières extérieures et de la politique de retour ([6355/17](#), [6357/17](#) et [6358/17](#)).
